

PACTE BIOGAZIER

Contribution des acteurs



initiatives
énergie
environnement

ZONE D'ACTIVITÉ

Régions Bretagne et Pays de la Loire

VOTRE CONTRIBUTION À LA FILIÈRE METHANISATION

Agence de l'énergie spécialisée en agriculture, milieu rural et filières biomasse créée en 1995, AILE est active sur le bois énergie et la méthanisation depuis 2003. AILE expérimente de nouvelles filières bioénergie au travers de projet européens. AILE apporte une solide expertise sur les filières biomasse énergie dans l'ouest.

AILE anime le Plan biogaz Bretagne et Pays de la Loire soutenu par les Conseils régionaux et les délégations régionales de l'ADEME de ces deux régions depuis 2007. AILE apporte un appui technique au pilotage stratégique des politiques de développement de la filière. AILE réalise un suivi et une mise en réseau des acteurs : référencement et appui des entreprises qui interviennent dans l'Ouest, mise en réseau des techniciens méthanisation des organisations professionnelles agricoles de l'Ouest (chambres d'agriculture, coopératives, CER France...), animation de rencontres entre porteurs de projets et exploitants d'unités de méthanisation (projets collectifs, GIEE des méthaniseurs bretons). AILE organise ou participe à des formations pour contribuer à la professionnalisation des acteurs de la filière (biologie, sanitaire, digestat, financement). AILE réalise une veille technico-économique et stratégique sur la filière, via l'analyse des données interrégionales, la participation aux groupes de travail nationaux (Club Biogaz, AAMF, AMORCE...) et européens (programmes H2020 Biogas Action, EIE Bio-Methane Regions). AILE réalise des supports de communication (fiches REX, guides techniques, articles dans la presse spécialisée), organise des conférences, participe à des salons (SPACE, Biogaz Europe, Expo Biogaz).

VOTRE CONTRIBUTION AU PACTE BIOGAZIER BRETON

Dans le cadre du Plan biogaz, AILE s'engage à mener, en collaboration avec d'autres acteurs, les actions suivantes :

- ▶ Contribuer à **rassembler les données** relatives à la valorisation énergétique de la biomasse, au bon fonctionnement des installations, à l'évolution des ressources mobilisées et des surfaces dédiées à la valorisation énergétique et à les transmettre à l'OEB.
- ▶ Accompagner la création et la diffusion de **formations** destinées à garantir le bon fonctionnement d'unités de méthanisation, en partenariat avec l'AAMF, la CRAB.
- ▶ Travailler sur la valorisation monétaire des **externalités positives**.
- ▶ Favoriser le **partage d'expérience** et l'échange de **bonnes pratiques** entre les exploitants.
- ▶ Contribuer à des projets européens ou français permettant de tester et valider en situation réelle des **innovations organisationnelles ou techniques** visant à développer la production de gaz renouvelable à partir de biomasse : gazéification, biogaz ou biométhane porté et d'autres procédés à venir.
- ▶ Etudier l'**opportunité d'une animation régionale (« cluster » breton)** de la filière méthanisation pour favoriser le **partage d'expériences interprofessionnel** et l'échange de **bonnes pratiques** entre les exploitants, les constructeurs, les fournisseurs de matière et les services de maintenance.
- ▶ Etudier l'intérêt de la création d'un **label régional** permettant de mieux valoriser la source d'énergie locale que représente le biométhane produit en Bretagne.

Président d'AILE

Monsieur Ronan Le Bourhis